

## Co-maître d'ouvrage :



Etablissement Public Territorial de Bassin  
Saône et Doubs  
220, rue du Km 400  
71 000 MACON  
Tel : 03 85 21 98 12



Pays de Montbéliard agglomération  
8 avenue des alliés - BP 98407  
25 208 - MONTBELIARD CEDEX  
Tél : 03 81 31 87 2

# DIVERSIFICATION DES ECOULEMENTS ET HABITATS PISCICOLES DANS LE LIT MINEUR DU BIE DE COLOMBIER-FONTAINE

## Dossier de consultation des entreprises

2018-10-11 - CR de réunion n°2

**IRH Ingénieur Conseil**

6 rue de l'Ozon  
CS 68091

69360 SEREZIN DU RHONE

Tél. : +33 (0)4 78 02 17 42

Fax : +33 (0)4 78 02 16 76

[www.groupeirhenvironnement.com](http://www.groupeirhenvironnement.com)



## ETAT DES PRESENCES ET DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

SOCIÉTÉ ORGANISME	REPRÉSENTE PAR	TEL/FAX	P	A	C	D
EPTB Saône et Doubs	Mme CARONE	06 71 45 96 56 <a href="mailto:florence.carone@eptb-saone-doubs.fr">florence.carone@eptb-saone-doubs.fr</a>	X		X	X
Pays Montbéliard Agglomération	M. EGLOFF	06 38 99 66 03 <a href="mailto:Cyril.EGLOFF@agglo-montbeliard.fr">Cyril.EGLOFF@agglo-montbeliard.fr</a>		X	X	X
Commune de Colombier Fontaine	Mme LEFEVRE	03 81 93 61 12 <a href="mailto:mairicolombierfontaine@wanadoo.fr">mairicolombierfontaine@wanadoo.fr</a>	X		X	X
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée	M. BORDY	<a href="mailto:Philippe.bordy@eurmc.fr">Philippe.bordy@eurmc.fr</a>	X		X	X
Direction Départementale des Territoires du Doubs	M. SAHLI	03 81 65 69 26 <a href="mailto:emmanuel.sahli@doubs.gouv.fr">emmanuel.sahli@doubs.gouv.fr</a>		X	X	X
Agence Française pour la Biodiversité	M. CASSARD	<a href="mailto:rodolphe.cassard@afbiodiversite.fr">rodolphe.cassard@afbiodiversite.fr</a>		X	X	X
Fédération de Pêche du Doubs	M. GROUBATCH	03 81 41 19 09 <a href="mailto:tgroubatch@federation-peche-doubs.fr">tgroubatch@federation-peche-doubs.fr</a>	X		X	X
	M. BROCARD	<a href="mailto:jsbrocard@federation-peche-doubs.fr">jsbrocard@federation-peche-doubs.fr</a>		X	X	X
AAPPMA Colombier Fontaine	M. TOCHOT	06 70 39 34 71 <a href="mailto:yves.tochot@wanadoo.fr">yves.tochot@wanadoo.fr</a>		X	X	X
	M. BEGUE	06 82 13 07 58 <a href="mailto:begue.genevieve@wanadoo.fr">begue.genevieve@wanadoo.fr</a>		X	X	X
	M. POULETTE	07 81 37 41 36 <a href="mailto:poulettejacques@gmail.com">poulettejacques@gmail.com</a>	X		X	X
	M. VAUTHERIN	07 84 43 02 86 <a href="mailto:Yvette.kempf@orange.fr">Yvette.kempf@orange.fr</a>	X		X	X

<b>Coordonnateur SPS</b>	M. ROY	<a href="mailto:nicolas-roy-csps@orange.fr">nicolas-roy-csps@orange.fr</a>	X		X	X
<b>BOUVRESSE TP</b>	M. BOUVRESSE	06 80 88 24 38 <a href="mailto:bouvresse-t.p@orange.fr">bouvresse-t.p@orange.fr</a>	X		X	X
<b>IRH</b>	M. MARCAGGI	04 78 02 17 42 06 74 89 97 45 <a href="mailto:gregory.marcaggi@irh.fr">gregory.marcaggi@irh.fr</a>	X		X	X

**La prochaine réunion est programmée le 18 octobre 2018 à 09h30.**

## 1. Informations Générales

Le présent compte-rendu est considéré comme accepté s'il n'est pas soumis à contestation écrite par l'un des intervenants dans un délai de 8 jours suivant sa date d'émission.

Le présent compte-rendu est diffusé à l'ensemble des intervenants.

Le titulaire du marché doit prendre note des différentes décisions et mesures prises au cours de cette réunion et prendre les mesures nécessaires et appropriées.



## 2. Transmission et approbation des documents - Visa



Désignation du document	Emetteur	Destinataire	Date de remise	Observation
Notification du marché	EPTB Saône & Doubs/PMA	Bouvresse TP	21/08/2018	
Ordre de service n°1	IRH	Bouvresse TP	27/08/2018	Période de préparation du chantier
Ordre de service n°2	IRH	Bouvresse TP	26/09/2018	Démarrage des travaux

## 3. Préparation des travaux et suivi du chantier

	Observations ou prestations à réaliser	Concerné	Délai
<b>1</b>	<b>Procédure administrative</b>		
<b>1.1</b>	<b>MARCHE</b> Le marché a été notifié le 21/08/2018. Un OS de lancement de la période de préparation à la date du 27/08 a été transmis à l'entreprise. Un OS de lancement de la période de travaux à compter du 04/10 a été transmis à l'entreprise.	EPTB Saône & Doubs / PMA IRH	
<b>1.2</b>	<b>ASSURANCE</b> Les entreprises ont transmis leurs attestations dans le cadre de la réponse au marché	Bouvresse TP	
<b>1.3</b>	<b>SOUS-TRAITANCE</b> Sans objet		
<b>1.4</b>	<b>D.I.C.T.</b> Les DICT sont à fournir par l'entreprise. <b>Les DICT ont été fournies au MOE</b>  Le numéro des DT est le suivant : - 2018042301784D77	Bouvresse TP	10/10
<b>1.5</b>	<b>CONSTAT D'HUISSIER</b> Un constat d'huissier a été réalisé par l'entreprise et remis au maître d'ouvrage.	Bouvresse TP	18/09
<b>1.6</b>	<b>SITUATIONS</b> Sans objet		
<b>1.7</b>	<b>PLANIFICATION/DELAJ</b> Le chantier démarrera le 04/10. La fin de semaine 40 sera consacrée à l'installation du chantier. Les travaux dans le lit du ruisseau démarreront le 08/10.		

	<p>Le délai de réalisation du chantier fixé au marché est de <b>5 semaines. Toutefois, les travaux seront dans la mesure du possible finalisés avant le 31/10, date limite fixée à l'arrêté d'autorisation.</b></p> <p>L'entreprise indique que les plantations des hélophytes se feront au printemps prochain.</p> <p><b>Rappel des contraintes concernant les périodes d'intervention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La date limite d'intervention dans le lit mineur est le 31 octobre 2018</li> </ul>		
<b>2</b>	<b>Aspects financiers</b>		
<b>2.1</b>	<b>AVANCE FORFAITAIRE</b> Sans objet		
<b>2.2</b>	<b>RETENUE DE GARANTIE</b> Sans objet		
<b>2.3</b>	<b>Projets de décompte mensuels</b> Sans objet		
<b>3</b>	<b>Etudes et Travaux Préparatoires</b>		
<b>3.1</b>	<b>PLANS D'EXECUTION</b> Les plans d'exécution sont à transmettre au maitre d'œuvre.	Bouvresse TP	Sem 40
<b>3.2</b>	<b>IMPLANTATION</b> L'implantation sera réalisée par l'entreprise et validée avec le maitre d'œuvre. Un levé topographique a été réalisée pour ajuster le calage altimétrique des aménagements.	Bouvresse TP	Sem 41
<b>3.3</b>	<p><b>PECHE DE SAUVETAGE</b> La fédération de pêche du Doubs a réalisé la pêche de sauvetage le lundi 1<sup>er</sup> octobre. L'entreprise a installé un grillage anti dévalaison en amont de la zone de travaux.</p> 	Fédé 25 Bouvresse TP	28/09
<b>3.4</b>	<b>CONTINUITÉ HYDRAULIQUE</b> Les travaux sont réalisés en eau en sachant que les débits sont très faibles. Un cordon graveleux permet de délimiter et d'isoler les surfaces de banquettes des eaux courantes.	Bouvresse TP	08/10
<b>3.5</b>	<b>BARRAGE FILTRANT</b> Un géotextile synthétique a été déployé en travers du cours d'eau en aval du « pont de la Mairie ». Il est maintenu par des piquets bois et lestés par des blocs.	Bouvresse TP	08/10

				
<p>3.6</p>	<p><b>ACCES &amp; CIRCULATION</b>  Les accès et les zones d'installation ont été discutées avec la commune lors de la réunion de préparation du démarrage des travaux. Un plan a été transmis par l'entreprise.</p> <p>Une permission de voirie et un arrêté de circulation ont été demandés par l'entreprise</p> <p>La commune propose de fermer l'amont de la rue du bief afin de limiter la circulation.</p> <p><b>Pour préserver les espaces verts les engins circulent sur des bandes de roulement.</b></p> 	<p>Bouvresse TP</p>		
<p>3.7</p>	<p><b>FOURNITURE ET MATERIAUX</b>  L'entreprise fournira les fiches techniques des matériaux pour validation.</p> <p>Les matériaux terreux et les blocs proviendront de la carrière d'Arcey</p> <p><b>Matériaux terreux pour la confection des banquettes</b></p>  <p><b>Matériaux pour la réalisation des cordons graveleux en bordure de banquettes (10-180 mm)</b></p>	<p>Bouvresse TP  IRH</p>	<p>Sem 41</p>	

	 <p data-bbox="264 526 1134 560"><b>Blocs pour la réalisation des abris piscicoles, amas de blocs et épis déflecteurs</b></p> 			
3.8	<p data-bbox="264 925 368 992"><b>FONCIER</b> Sans objet</p>			
4	<p data-bbox="264 1010 735 1043"><b>Organisation - Installation de Chantier</b></p>			
4.1	<p data-bbox="264 1050 624 1084"><b>CIRCULATION DES DOCUMENTS</b></p> <p data-bbox="264 1084 1142 1146">Les <b>comptes rendus</b> seront transmis par courriel. Ils valent convocation aux réunions de chantier.</p>		IRH	
4.2	<p data-bbox="264 1153 587 1182"><b>INSTALLATION DE CHANTIER</b></p> <p data-bbox="264 1193 1142 1256">Les surfaces dédiées à l'installation de chantier ont été validées avec la commune.</p> <p data-bbox="264 1272 1142 1368">Les emprises destinées au stockage des matériaux et à la circulation des engins ont été délimitées par des barrières amovibles afin de les déplacer selon l'évolution du chantier vers l'amont.</p>  		Bouvresse TP	

4.3 **COORDINATION DE CHANTIER**  
Sans objet.

5 **Coordination Sécurité et Protection de la Santé**

5.1 Un coordinateur SPS a été recruté par le MOA. Il s'agit de M. ROY. EPTB Saône & Doubs / PMA

6 **Avancement des Travaux**

**INTEMPERIES**

date	Nombre de jours
Nombre total de jours	

- **Effectifs :**
- **Travaux réalisés ou en cours - Avancement**

Un panneau de chantier présentant l'opération a été installé par l'entreprise sur l'aval du linéaire.



6.1

Pour cette 1<sup>ère</sup> semaine, les travaux se sont concentrés sur le tronçon situé entre la pharmacie et l'ancienne poste.

Mise en place du cordon graveleux côté écoulement pour délimiter la surface des banquettes.



Pose du géotextile aiguilleté en fond des banquettes avant d'être recouvert par les matériaux terreux.





**Le géotextile est ensuite rabattu pour recouvrir les matériaux terreux et fermer la banquette.**

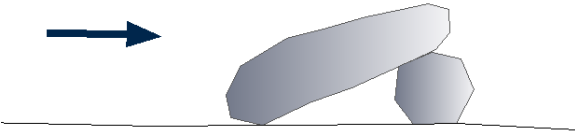


**A l'avancement l'entreprise a posé les blocs de diversification et les abris piscicoles.**

**Le petit seuil situé sur ce tronçon a été démantelé. En amont, la configuration des écoulements a été modifiée. A noter une épaisseur de 20 à 25 cm de sables / graviers sur les quelques mètres en amont du seuil.**





<b>7 Autres Points Abordés</b>			
7.1	<p>Les commerçants, ainsi que les riverains, ont été par la commune de la réalisation des travaux.</p> <p>Les travaux sont réalisés de l'aval vers l'amont. Ceci permet notamment de s'appuyer sur les lignes d'eau pour caler l'altimétrie des banquettes qui auront une influence sur les hauteurs d'eau en amont.</p> <p><b>Il est rappelé que les aménagements réalisés sont topographiquement calés sur la ligne d'eau maintenue à l'aval de la Mairie par une légère remontée en altitude du lit du ruisseau. Ce « bourrelet » de matériaux devra donc être maintenu. Si un curage des matériaux du lit est fermement déconseillé, un entretien léger de la végétation est recommandé dans ce secteur, de manière à éviter la formation d'un éventuel bouchon).</b></p> <p>L'Agence de l'Eau demandera en fin de chantier les plans de récolement pour boucler le dossier de financement notamment pour ce qui concerne les interventions sur les seuils.</p> <p>Concernant la réalisation des banquettes, un géotextile sera posé sur les surfaces terreuses à nu afin de stabiliser les matériaux et favoriser la reprise de l'ensemencement.</p> <p>Pour les blocs de diversification, le nombre d'amas sera réduit mais leur surface augmentée. La fédération de pêche précise que pour être efficace, les surfaces planes doivent être posées face au courant et formées un angle avec le fond du lit.</p>  <p>Dans la mesure du possible, les caches en berge similaires à celui réalisé et illustré ci-dessous seront privilégiés.</p>	<p>Commune</p> <p>Bouvresse TP</p> <p>Commune</p> <p>Bouvresse TP</p> <p>Bouvresse TP</p> <p>Bouvresse TP</p> <p>Bouvresse TP</p>	

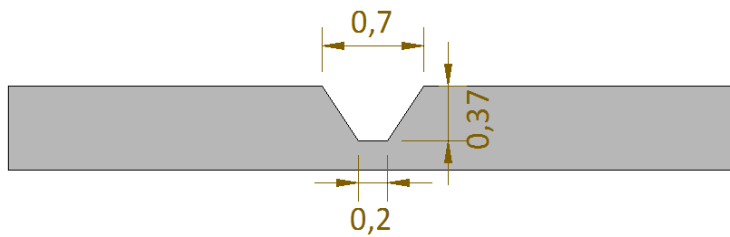


Bouvrèse TP

En amont immédiat de l'ancienne poste, la limite aval de la banquette rive droite sera matérialisée par l'exutoire d'eau pluviale. Un épi sera réalisé en rive gauche.

Bouvrèse TP

L'échancrure dans le seuil amont aura les dimensions suivantes :



Fait à Sérézin, le 15 octobre 2018